

Le magazine de
la communauté de communes
de l'île d'Oléron

Numéro 60 Décembre 2022

VENT PORTANT

Page 10

45 ha repris sur les friches

Page 14

Redevance incitative:
facture fictive
et phase active

Page 17

La CdC conduit
le transport à la demande

DOSSIER

L'eau de l'île potable et précieuse

Page 6

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

 WWW.CDC-OLERON.COM



#1 Les jeunes Oléronais au micro d'une radio espagnole, cet été dans le cadre d'Erasmus+. L'aller-retour a eu lieu fin juillet. Dans un premier temps, 15 Espagnols et 15 Oléronais ont vécu ensemble à Sauzelle et réfléchi sur la protection de l'environnement. Ensemble, ils sont ensuite repartis pour 7 jours à Jaca où ils ont envisagé la protection de l'environnement à la manière aragonaise.

#2 Labélisée France Service et gérée par la CdC, la Maison des Services au Public a fêté son 1^{er} anniversaire en septembre avec deux excellents chiffres : 4 491 accompagnements dans ses locaux à Saint-Pierre au voisinage direct de la CdC ; 831 personnes également accueillies et accompagnées en itinérance par les agents dans les permanences communales.

#3 À la Toussaint comme à chaque période de vacances scolaires, le centre aquatique Iléo a fait carton plein en battant des records de fréquentation. Les structures gonflables monumentales et l'espace Balnéo ont encore une fois permis de satisfaire toute la famille. Rendez-vous en décembre pour une nouvelle session !



SOMMAIRE

2 Plongée libre

3 Édito

4-5 Le singulier au pluriel



6-9 Longue vue

10-12 Levons l'ancre

13-15 Écoléronais

16-17 De l'air frais

18 Info/Intox

19 Les visages d'Oléron

20 Nos rendez-vous

Vent Portant est une publication de la communauté de communes de l'île d'Oléron. Directeur de la publication : Michel Parent - **Comité de rédaction** : Patrice Robillard, Sylvie Briès, Patrick Gazeu, Micheline Humbert, Patrick Livenais - **Rédacteur** : Elian Monteiro Da Silva - **Conception/Réalisation** : Agence KA2 Communication - **Crédits photos** : CdC de l'île d'Oléron ; L. Wangermez ; Centre aquatique Iléo (P2), Mairie de Saint-Trojan-les-Bains(P5), Eau 17 (P7), André Fiquet (P10), Reproduction tirage photographique - Musée de l'île d'Oléron (P. Loti P16 et P20) **Impression** : Imprimerie IRO - **Vent Portant intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié PEFC utilisant un papier certifié PEFC 100%, issu de la gestion durable des forêts et de sources contrôlées.**

ÉCRIVEZ-NOUS ! SUIVEZ-NOUS !

Magazine Vent Portant

Communauté de communes de l'île d'Oléron

17310 Saint-Pierre-d'Oléron

☎ 05 46 47 24 68

✉ accueil@cdc-oleron.fr

Inscrivez-vous à la lettre d'information mensuelle de la CdC sur cdc-oleron.com

Suivez notre actu sur les réseaux sociaux [f @communautede.liledoleron](https://www.facebook.com/communautede.liledoleron)

ÉDITO



Madame, Monsieur,

Les collectivités locales doivent, en permanence, alterner entre le quotidien, le présent et l'avenir. La problématique du logement est la priorité d'aujourd'hui, même si l'on sait qu'elle s'inscrit dans la durée, car acquérir du foncier, assumer les procédures administratives parfois complexes, notamment les permis de construire et le choix des entreprises, prennent beaucoup de temps.

C'est pourtant maintenant qu'il faut faire le maximum, car la situation devient critique, les collectivités et les entreprises ne pouvant recruter faute de logements. C'est vrai pour tous les territoires touristiques, c'est encore plus vrai pour notre île, qui par définition, n'a pas d'arrière-pays.

La communauté de communes de l'île d'Oléron a décidé de consacrer dix millions d'euros pour acquérir du foncier. Celle-ci a déjà acheté le « Clos du sourbier » au Château d'Oléron pour créer vingt-cinq logements. À Saint-Georges d'Oléron, en plein centre-ville, quinze maisons en accession à la propriété vont être réalisées, à la Brée-les-Bains un terrain est acquis. D'autres projets sont en cours de négociation, notamment le terrain Emerald à Saint-Trojan-les-Bains.

À côté de cette volonté politique, priorité d'aujourd'hui et de demain, il y a les documents imposés par l'État et, entre autres, le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Marennes et Oléron, qui doit dessiner le projet de développement et de protection de notre territoire pour les prochaines années.

C'est pourtant maintenant qu'il faut faire le maximum

Le document, qui fait l'objet d'une présentation dans ce journal (PADD), s'ajoute aux réunions publiques qui ont eu lieu à l'automne. Le SCOT pour l'île d'Oléron s'appuie sur le programme Oléron 2035 défini il y a deux ans. Les espaces naturels sont la richesse principale de l'île avec pour corollaire le soutien aux activités primaires (pêche, ostréiculture, viticulture, agriculture) qui passe par l'entretien des espaces, la lutte contre les friches, l'installation de nouveaux professionnels et la valorisation des produits locaux.

Notre île est aussi depuis très longtemps une terre d'accueil touristique avec le souhait d'une activité moins concentrée sur le mois d'août. Ce sont aussi les résidents à l'année (nous sommes vingt-deux mille) qui doivent pouvoir se loger (j'en ai parlé au début de cet édit), se déplacer avec un réseau cyclable performant et le transport à la demande (TAD) en place depuis septembre 2022, ainsi qu'une offre culturelle et une richesse patrimoniale valorisée.

S'ajoute enfin la nécessité de prendre en compte le réchauffement climatique avec la lutte contre la submersion marine, l'amélioration de la qualité énergétique des bâtiments et la production d'énergies renouvelables.

L'exemple du centre aquatique IléO est, à ce titre, tout à fait révélateur puisque la mise en place de la chaudière à bois alimentée par l'Ecopole et la création d'ombrières photovoltaïques sur le parking vont nous permettre d'éviter la fermeture ou des augmentations tarifaires insupportables.

L'année 2022 a remis en question les équilibres planétaires et bouleversé l'économie de notre planète. Je forme le vœu que 2023 soit plus serein pour chacun d'entre nous et que notre île, dont on dit de façon amusée que c'est la dernière marche avant le paradis, soit un refuge contre la brutalité de la planète.

Bonne année à toutes et à tous.

MICHEL PARENT

Président de la Communauté de Communes



Saint-Denis-d'Oléron



L'Îlot Marin des jeunes

Petit poucet de l'île, l'accueil de loisirs Îlot Marin, porté par le Foyer rural, a d'abord ciblé les 3-11 ans ; puis à leur suite les 11-17 ans avec la partie local jeune, plus récente. L'épisode du covid, les restrictions sanitaires, le port du masque ont provoqué un net ralentissement d'activité et de fréquentation dans cette tranche d'âge.

Les choses ont vivement repris cette année. L'arrivée de Sophie Jeantet, animatrice mise à disposition par la CdC, est pour beaucoup dans ce re-départ significatif. L'espace physique dédié aux ados, évolution de l'accueil de loisirs pour les plus jeunes, progresse en permanence et trouve de nouvelles formes d'activités à travers la mise en œuvre de projets comme ce fut le cas fin août, à l'occasion d'un séjour à Paris construit avec sept ados.

Hors temps scolaire, l'Îlot Marin leur ouvre un espace à eux sur des plages horaires adaptées. Ils en ont bien saisi l'intérêt, formant un groupe d'une dizaine qui fréquente assidûment ce lieu, souvent complet durant l'été.



La Brée-les-Bains



Cent ans après : première farine au moulin !

Le moulin de la Brée a retrouvé son mécanisme, ses ailes. Une meunière-fonctionnaire, recrutée par la CdC, mettra ce bel élément patrimonial entièrement restauré en production dès juin 2023.

À l'appui du vent qui fera tourner les meules, il y a un cahier des charges exigeant : le blé sera 100% local, acheté aux céréaliers de l'île à partir de 2024 – pour 2023, il l'est à 50% (et bio), le reste charentais-maritime. La farine sera vendue aux boulangers du territoire.

Le 16 mars, le moulin a recoiffé son chapeau et retrouvé les verges de ses ailes. Au long du printemps et de l'été, un sérieux travail d'assemblage et de mise au point du système a été réalisé. Puis le 7 septembre a fait date : depuis cent ans le moulin était à l'arrêt... Ce jour-là, en présence des donateurs, a eu lieu l'ouverture des ailes suivie des premiers tours dans un beau fracas de mise en route. Du grain a été offert aux meules, une douce farine oléronaise en est sortie. Tout cela deviendra public au printemps grâce à l'accueil sur site qu'assurera la meunière.



Saint-Georges-d'Oléron



Boucle Rose : succès en marche contre le cancer du sein

Dans son Contrat Local de Santé, la CdC organise avec les communes "La Boucle Rose", écho local au national "Octobre Rose". Et la Boucle est de plus en plus grande ! Sinon en kilomètres, au moins en participation. Ancrée le 8 octobre aux Prés-Valet, la 4^e a été couronnée d'un succès supérieur aux précédentes, constat heureux de l'ensemble des partenaires et élus lors du bilan de restitution.

La vague rose fut belle et porteuse de sens. À commencer sur les 9 km et 4 km des marches pédestres. Elles ont réuni 370 inscrits, de rose vêtu cela va de soi ! Au-delà de ce moment collectif, 500 personnes ont rejoint l'événement animé par la Ligue contre le cancer, le Centre de coordination dépistage, Olérando, la MSA, les communes, les professionnels de santé, et la communauté féminine Défid'Elles. Le tout a pris fin en musique, sous un soleil impeccable. Avec ce rappel : un dépistage précoce fait reculer la mortalité du cancer du sein, mais plus de 58 000 cas apparaissent chaque année.



Saint-Pierre-d'Oléron



Oléron 2035 : le fonds de concours embellit les bourgs

Plusieurs projets sont ou vont être aidés, à hauteur de 30% du montant des travaux, au titre du fonds de concours Oléron 2035. Le plus important, la réhabilitation du pigeonnier et sa mise en valeur patrimoniale qui englobe le Jardin des 5 sens, recevra 5 100 € de subvention.

Séquences sous l'appellation "Entrées de ville", quatre projets sont déclinés en diverses thématiques (mobilités actives, végétalisation contre les îlots de chaleur) autour de la rue Etchebarne, de la placette Médaille-militaire, et de la valorisation du petit patrimoine dans un projet visant à souligner la continuité du bâti ancien au long des rues. Ici 15 000 € d'aide.

Le fonds appuiera aussi, à hauteur de 1 200 €, la réalisation de quatre vidéos sur le centre-bourg, le port de La Cotinière, la SNSM, visibles en divers lieux via QR codes.

Enfin l'opération "Un écolier un arbre", aidée à hauteur de 1 800 €, permet de planter un arbre pour chaque enfant entré en maternelle. Chacun se souviendra plus tard que, petit, il a participé à la lutte contre le réchauffement en favorisant la biodiversité.



Dolus-d'Oléron



Espace test agricole positif pour Daniel et Rozenn

Créé en 2018 par la commune, propriétaire du foncier, et la CdC, gestionnaire de l'animation depuis 2020 avec la coopérative d'installation agricole paysanne Champs du Partage, l'espace test accompagne les porteurs de projet sur le plan administratif et technique, notamment pour leur permettre de vendre leurs produits. Ainsi Daniel Roblero et Rozenn Quique, elle biologiste, lui ingénieur agronome, ont choisi Dolus et le maraîchage bio en s'installant en 2021 sur l'espace test de La Cailletière, véritable écosystème associatif. Après un cycle complet de tomates, poivrons, aubergines, salades sur 7 000 m² du site où tout pousse un peu à la manière d'une pépinière d'entreprises, ils se sentent prêts à gagner leurs propres terres. Ils ont saisi une opportunité foncière, à Dolus toujours. L'an prochain sera une période de transition où le couple va cohabiter un moment, sur l'espace test, avec le nouveau porteur de projet. Il profitera à son tour des outils mis à disposition et du bienveillant tutorat de Benoît Simon, maraîcher du territoire.



Le Grand-Village-Plage



Relais Petite Enfance : guichet unique, travaux multiples

Le Relais d'Assistants Maternels est devenu Relais Petite Enfance. Changement de nom mais permanence de la mission, l'accent étant mis sur le service aux parents, aux professionnels, et sur l'accompagnement de tous dans la relation employeur-employé. Cette redéfinition des contours pose le RPE comme guichet unique d'information sur les modes de garde des tout petits. Ce qui valait bien une remise au goût du jour du bâtiment. En cette fin d'année, sont réalisés des travaux de peinture, ainsi qu'une pose de vitrages plus efficaces au plan énergétique ; à l'extérieur, la signalétique sera repensée. Un service confortablement logé afin que les jeunes familles, avant la naissance de bébé, et jusqu'à ses 3 ans, sachent tout des modes de gardes et de l'accueil individuel. Parents comme assistants maternels y trouvent aussi une aide dans leurs pratiques grâce à des temps d'échange. En ce sens, de même qu'il y eut une sortie poney au printemps, une grande fête de Noël est prévue le 10 décembre.

Contact :

rpe@cdc-oleron.fr
06 46 56 19 00



Le Château-d'Oléron



Pour que tous cheminent sans peine sur le sentier des douaniers

L'accès au littoral doit être offert aux personnes valides comme à mobilité réduite (PMR). La CdC y travaille au Château, sur cette portion du Chemin d'Oléron, itinéraire pédestre global du tour de l'île, étendue du pont jusqu'à La Brande. Cet itinéraire appelle des travaux (hors citadelle) sur un dossier qui concentre des contraintes administratives liées aux classements et sites traversés. Déposé en avril, le permis d'aménager, vient d'être délivré après passages successifs entre les mains du comité scientifique, du comité consultatif, des commissions des sites. L'avis favorable du ministre est cependant accompagné de prescriptions. Les travaux prévoient la réhabilitation en terre-pierre du sentier naturel de part et d'autre de la citadelle. Et 900 m de mise en accessibilité PMR - stabilisé calcaire renforcé d'un côté ; de l'autre un platelage bois sur pieux pour éviter les dommages sur l'espace dunaire sensible. Plus quelques ouvrages de franchissement. Le tout pour 763 000 € aidés par l'Europe (63%), France vue sur mer, le Département... 20% resteront à charge de la CdC.



Saint-Trojan-les-Bains



"Tous en mouvement" : vivre ensemble le sport

Le sport pour tous ! C'était le postulat du "Tous en mouvement", vendredi 16 septembre. Pour cela Saint-Trojan a invité les personnes en situation de handicap et/ou âgées à sortir des établissements et de chez elles pour rejoindre le public valide sur les aires de jeux. De la salle de l'Eperon au boulevard de la Plage, il y avait football, vélo, équitation, boccia, judo, golf, une grande marche, et des stands, des initiations.

Mais la mixité n'est pas chose facile à atteindre. « Parfois les handicapés ont fait groupe entre eux, les valides aussi » a remarqué Catherine Lejeune, adjointe lien social : « Ce n'est pas évident de partager des moments ensemble. » Le fauteuil-basket a mieux fonctionné que le tennis avec les valides qui, "prenant la place", ont aussi pris conscience d'un sport vu du handicap. L'événement, soutenu par la CdC à hauteur de 2 000 €, a reçu une belle participation, et la visite de 150 collégiens venus du Château à vélo.

En mars 2023, une réunion aura lieu pour préparer et envisager le "Tous en mouvement" 2024, année des J.O.

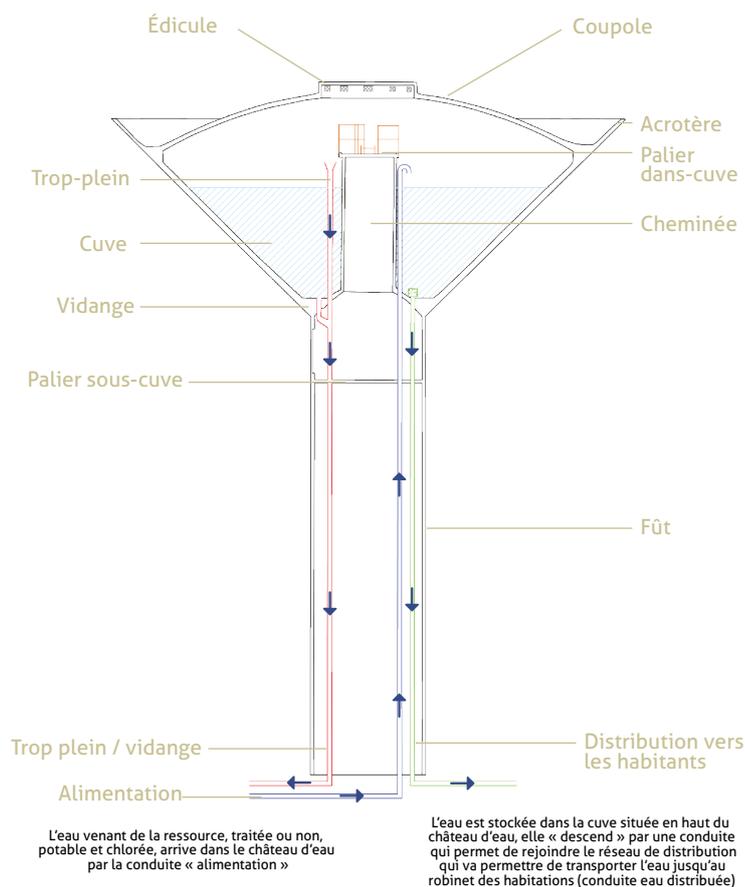


L'eau de l'île MÉCANISME D'UN CYCLE LOCAL

Parmi ses compétences, la CdC en compte une particulièrement essentielle. Vitale même ! Celle de l'approvisionnement en eau potable. Elle est déléguée à un service externe : si partout dans l'île (cernée d'eau de mer parfaitement imbuvable !) il suffit d'ouvrir un robinet pour étancher une soif, cuisiner, se laver, chacun doit ce geste simple à la gestion publique du syndicat Eau 17 et à la RESE, sa régie d'exploitation.

L'eau est un bien commun précieux. L'été caniculaire nous l'a rappelé et ceux à venir le confirmeront sans aucun doute.

Le droit à l'eau est « essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme » a reconnu l'ONU en 2010. Pour mieux l'apprécier, savoir l'utiliser et s'en montrer économe, Vent Portant ouvre un robinet informatif sur le cycle de l'eau que reçoivent les Oléronais, la manière dont elle est captée, traitée, acheminée - en suivant le viaduc qui est aussi devenu un aqueduc - et... facturée !



Au 1^{er} janvier 2020, la loi NOTRe avait transféré des communes aux communautés de communes la gestion de l'eau, de l'assainissement et du pluvial urbain. Dans un second temps au 1^{er} juillet 2022, les élus oléronais en ont confié l'exploitation à la RESE, régie publique d'Eau 17. Une spécificité en Charente-Maritime sur un modèle qui ne dépend que des collectivités*.

Elles investissent l'argent public dans un organisme public, pour une qualité et un prix homogènes au robinet de tous les habitants de l'île d'Oléron, "usagers" et non "consommateurs"...

Voilà qui se marie assez bien avec l'idée d'un bien commun !

Pour une qualité et un prix homogènes au robinet de tous les habitants

L'eau domestique, d'où coule-t-elle ?

De l'eau sauvage, bien sûr ! ... Du ciel. Et après cela, de sources en ruisseaux et de rivières en fleuves. Ainsi l'essentiel de l'eau que les Oléronais reçoivent en cuisine et au bain est captée dans La Charente. Que l'on se rassure, elle est traitée. C'est l'une des fonctions, après captation, de l'usine Lucien-Grand située à Saint-Hippolyte**. L'eau du fleuve devient potable après six étapes : l'injection d'ozone améliore l'aspect, la saveur, l'odeur ; la coagulation-floculation-décantation permet d'ôter les matières en suspension ; le charbon actif supprime les pesticides ; la filtration sur sable contribue à l'affinage de l'eau ; l'ultrafiltration traite bactéries et virus ; enfin la chloration garantit une eau de qualité délivrée à la consommation.

L'usine, surveillée 24h/24 par les agents de la RESE, est aussi un vaste cerveau qui pilote la télégestion des ouvrages de production, le transport et le stockage sur l'ensemble du littoral. Le remplissage des châteaux d'eau, le fonctionnement des équipements, le suivi qualité sont mis à jour toutes les deux minutes !

Et la réponse en distribution est immédiate, même lorsque la population oléronaise décuple en période estivale.

Il suffit de passer le pont

D'une capacité de 60 000 m³/jour, et doté d'une réserve "tampon" dans laquelle puiser en cas de pollution du fleuve, le site Lucien-Grand contribue à la desserte de l'Aunis, du littoral, de l'île de Ré et... des 28 773 abonnés de l'île d'Oléron. Elle leur adresse chaque année 2,7 millions de m³ d'eau. Cheminant du continent vers l'île, une conduite suit le pont et parcourt quelque 30 km pour alimenter l'île. À cette manne, tout à la fois céleste et hautement technologique, Eau 17 a ajouté la remise en service des captages de Montlabeur et de l'Aubier en complément de celui de Chaucre. Un développement de la ressource locale qui satisfait 13 % des besoins en eau potable de façon strictement insulaire. Mais c'est encore trop peu !

Au total, l'eau courante galope à Oléron sur 591 km de réseau.

Plus d'info sur :

www.eau17.fr/les-visites-dusine

*Sous la présidence de Christophe Sueur, Président d'Eau 17, on trouve autant d'élus que de communes pour les représenter.

**L'usine se visite et possède un parcours pédagogique gratuit ouvert aux écoles.



La facture, c'est l'eau + les travaux!

Captage, adduction, traitement, transport, distribution justifient amplement le coût de l'eau reçue chez soi. Si la ressource en eau est un bien commun gratuit, les opérations indispensables pour la rendre potable ont un coût couvert par la facture d'eau adressée aux 28 773 foyers oléronais abonnés.

Les sommes dont ils s'acquittent sont indispensables au financement de l'ensemble des étapes du cycle de l'eau : traitement, acheminement aux points de consommation, épuration entre l'utilisation et le rejet en milieu naturel. Cela induit des investissements très conséquents pour entretenir et renouveler le patrimoine des usines de production, captages, réseaux, châteaux d'eau, stations d'épuration, postes de relevage, etc. De nombreux travaux ont été réalisés sur les réseaux de l'île, et tout récemment des nouveaux captages - Montlabeur et de l'Aubier - ont été financés par la péréquation redevance Eau 17 étant identique sur l'ensemble des territoires adhérents.



Eau 17 : 70 ans que ça fonctionne

C'est cette année son anniversaire ! Soixante-dix ans que le syndicat organise le service public de l'eau et de l'assainissement.

Une centaine d'élus, désignés par les intercommunalités adhérentes, composent le comité syndical. Il valide les orientations stratégiques, vote les budgets (40 M€ d'investissements) pour offrir un service de qualité, performant grâce à un patrimoine entretenu afin de protéger la ressource et les milieux aquatiques.

À l'échelon de l'intercommunalité oléronaise, une commission territoriale permet de faire le pont entre le territoire et Eau 17, en relayant les demandes des communes et des usagers.

Potable et précieuse, elle appelle de bons gestes

En période estivale, la population de la Charente-Maritime augmente considérablement. Pourtant il faut continuer à délivrer de l'eau potable sur l'ensemble du territoire. L'été passé, la baisse du niveau des nappes et du débit des cours d'eau a affecté significativement les ressources destinées à la production. Il convient donc d'adopter quelques bons gestes et d'éviter le gaspillage, de changer nos habitudes au robinet, à la douche, à l'arrosage. De source sûre on sait que certains Oléronais, au sortir de leur pommeau, dans l'attente de l'arrivée de l'eau chaude, recueillent la froide dans des bassines... Elle ne coule pas inutilement et servira, sinon à l'arrosage, à la cuisson des pâtes !

D'autres gestes d'économie :

- Sous la douche, se limiter à 5 minutes, fermer l'eau le temps de se savonner.
- Poser des mousseurs pour réduire le débit.
- À la vaisselle main et au brossage des dents, n'ouvrir le robinet que pour rincer.
- Garder un pichet au réfrigérateur évite de laisser couler le robinet pour obtenir de l'eau froide
- Pister d'éventuelles fuites en relevant son compteur avant le coucher et au matin. Si les chiffres ont augmenté, il y a certainement une fuite à stopper.
- Fermer l'arrivée d'eau au départ en vacances.
- Couvrir les piscines hors utilisation évite l'évaporation.

Et aussi...

- Semer et planter des cultures, arbres, arbustes peu gourmands en eau.
- Récupérer les eaux de pluie pour arrosage
- Privilégier les équipements économes (lave-linge et lave-vaisselle A+++ à n'utiliser que totalement remplis)

Plus d'info sur :

www.eau17.fr/faire-des-economies-au-quotidien



PAS LA MER À BOIRE

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé qui peut être bu tout au long de la vie.

Notons que l'eau en bouteille parcourt de longues distances en camion et génère 252 000 tonnes de déchets, par an en France, recyclés pour moitié seulement !



François Bajo, la vie de château...

Avec l'inauguration du pont en 1966, l'île a reçu du continent de nombreux touristes et l'eau nécessaire à éteindre leur soif ! Jusque-là les insulaires étaient (plus ou moins) autonomes grâce aux puits et forages. Il y a dans le paysage oléronais 5 châteaux d'eau. Ce sont de hautes figures du XX^{ème} siècle – mais la technique faisait déjà lever les têtes dans la Rome antique !

François Bajo, responsable d'agence RESE de l'île détaille leur fonctionnement.

Quel est votre rôle ?

En tant que responsable d'agence, j'assure à Terre-Noire (Dolus) le management de l'équipe d'exploitation, 25 agents plus une équipe travaux de 5 personnes, une autre de 3 chargés de clientèle pour répondre aux demandes usagers. Je suis le premier interlocuteur des élus.

À quoi sert un château d'eau ?

À stocker ! Le remplissage s'effectue par pompage ou gravitation. L'eau se situe dans la partie haute du château de manière à gérer la pression et à satisfaire les pointes de consommation. Les remplissages ont lieu en fonction de la demande et des consignes que l'on a instaurées. Par exemple, dans un réservoir de 800 m³ qui a un seuil bas à 200 m³, il se mettra en route à partir de ce seuil. Tout est automatisé, mais lorsqu'arrive l'été, période sensible sur Oléron, les contrôles de remplissage des réservoirs sont renforcés, notamment sur les moments de pointe, en milieu de matinée et fin d'après-midi. On redouble de vigilance de façon à ne pas se retrouver avec un réservoir à sec.

Quelle est la capacité des châteaux d'Oléron ?

Tous ont été construits de 1960 à 1970, ils ont des volumes différents. Celui de Riveau (Dolus) 1 000 m³; également 1 000 à l'Aubier (Saint-Pierre); La Gaconnière (Le Château), 750 m³; à Saint-Trojan, 400 m³; et à Montlabeur (Saint-Georges) 1 200 m³.

Quels soins appellent-ils ?

Nous avons à la RESE des agents affectés à la maintenance des équipements de stockage et de pompage. Sur un château d'eau il y a un nettoyage réglementaire et obligatoire chaque année. On va vider totalement le réservoir pour accéder à la cuve et nettoyer.



Et après... L'assainissement

6 stations

sont réparties sur le territoire insulaire. Elles représentent une capacité d'épuration totale de 210 000 E.H. (équivalent habitant).

202 postes de relevage

sont installés; ils permettent de "pousser" les eaux usées jusqu'à la station d'épuration lorsque les habitations sont en contrebas.

454 km...

C'est la longueur totale du réseau d'assainissement de l'île.

Zones d'Activités Économiques

ou comment s'arranger de la pluie en favorisant le beau temps des entreprises

Comme partout dans le vaste monde, la CdC est confrontée à des enjeux climatiques et écologiques.

Elle ne se cache pas derrière l'économie à tout prix et, jusque sur ses ZAE où elle constitue des réserves foncières, travaille à la réduction de leur impact sur l'environnement...

Pour que le développement des entreprises avance main dans la main avec la préservation des espaces et des ressources naturelles.

La CdC agit au cœur de sa compétence de développement économique pour que les espaces d'emprise soient conformes aux engagements d'Oléron 2035. Ainsi en est-il des ZAE qui sont aussi des zones de réduction de l'imperméabilisation. Le "Non au goudronnage !" y est catégorique.

Le problème n'est pas tant la pluie d'hiver mais les épisodes d'averses violentes que le réchauffement semble multiplier et qui forment des nappes d'eaux résiduelles. La CdC, pour maîtriser, acheminer et stocker ce pluvial a actionné des leviers techniques simples en préservant la perméabilité des sols afin de permettre à l'eau, là où elle tombe, de pénétrer dans le sol.

Aux Quatre Moulins (Saint-Georges), ZAE exemplaire, 25 % de la surface de chaque lot proposé aux entreprises ont été épargnés afin de permettre cette gestion plus fine du pluvial.

Outre l'obligation faite à l'acquéreur de traiter la question sur sa parcelle, la communauté, sur les 25 % qu'elle conserve, installe des noues, creuse des fossés, des bassins, dessine des aménagements paysagers plantés en variétés locales.

Préserver la perméabilité des sols afin de permettre à l'eau de pénétrer dans le sol

Ce qui est vrai du « ré-enchantement des centres-bourgs » dans les efforts de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur, l'est également des ZAE. Consciente des enjeux environnementaux et climatiques, la CdC les prend en considération en les intégrant à sa stratégie d'aménagement économique.

La démarche, pareillement ancrée aux Seizins (Saint-Denis), a consisté pour les services de la CdC à retirer de la vente un lot entier afin de travailler le principe de désimperméabilisation qui, de même, comprend replantations et noues infiltrantes.

La ZAE La Jarrie (Dolus), où les travaux sur la quatrième tranche sont en cours (achèvement prévu début 2023), joue aussi l'exemplarité en termes de biodiversité. Autant que possible, sur le chantier d'implantation des parcelles, les arbres en place ont été conservés. D'autres sont mis en terre. Les études réalisées par Hydraulique Environnement sur les possibilités d'absorption des eaux pluviales par les sols ont permis de mieux penser l'agencement de la zone et d'y intégrer 25 % de réserves vertes. Des noues paysagères sont aménagées et connectées à un bassin exutoire. Les bordures, semblables à celles des plages, sont agrémentées de ganivelles.

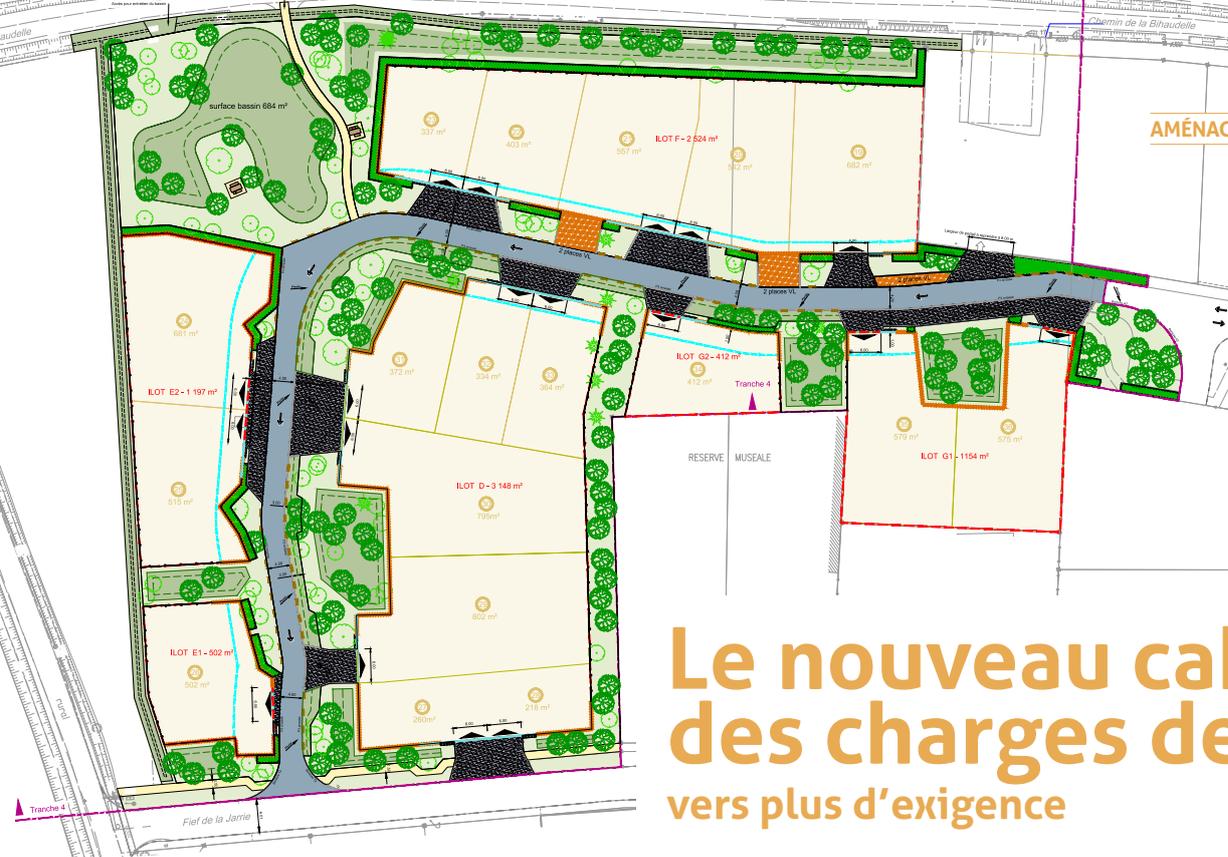
EN CHIFFRES

La CdC a consacré

463 000 €

à ce chantier, avec le soutien du conseil départemental à hauteur de

66 000 €



Le nouveau cahier des charges des ZAE : vers plus d'exigence

Lorsque l'ensemble des lots résultant des dernières extensions auront été attribués, il n'y aura plus, sur l'île, de possibilités foncières à visée économique. Leur rareté a incité la CdC à créer un système vertueux intégrant ateliers relais, avec des locataires tournants, reprises d'entreprises, cessions immobilières. Tout cela contenu par des outils juridiques permettant de maîtriser la bonne utilisation du foncier des ZAE.

Si la collectivité s'investit et investit dans le dynamisme économique de l'île, elle tient, c'est logique, à garder la main sur la sélection et la destination des activités d'entreprises qui profiteront de sa politique volontariste. Pour le bon ordre de tout cela, elle a tracé un nouveau Cahier des Charges de Cession ou de location des Terrains (CCCT). On peut y lire, au-delà des prescriptions paysagères, de rejet des eaux ou de tenue générale, que les délais d'exécution sont raccourcis – constat établi qu'ils étaient trop rarement respectés. L'acquéreur-constructeur dispose de 3 mois maximum après l'avis favorable de la commission développement économique pour présenter un avant-projet architectural, et d'un mois pour signer la promesse de vente avant dépôt tout aussi rapide d'un permis de construire. Ceci expliquant cela : la CdC reçoit de nombreuses sollicitations, elle ne veut plus de candidats-entrepreneurs qui mobilisent du foncier et finissent... par se retirer !

Le délai de pacte de préférence s'est quant à lui rallongé dans le temps. Avant toute cession, une entreprise devra aviser la CdC de ses intentions au moins 4 mois en amont pour permettre la mise en œuvre de ce pacte autorisant la collectivité à exiger que les terrains lui soient rétrocédés ou soient cédés à un acquéreur désigné ou agréé par elle.

La durée de validité du pacte est passée de 5 à 9 ans dans le cahier des charges remodelé. Qui est aussi un modèle de contrôle des activités sur une ZAE à réelle vocation économique !

On n'a rien sans rien

Travaux de découpage des lots, préservation des sols, entretien, aménagements routiers, installation de totems signalétiques sont synonymes d'un service plus qualitatif. Ils représentent de nouvelles dépenses qui impliquent une augmentation des tarifs à la vente des parcelles. Aux Seizins, le mètre carré est établi à 110 € ; 110 € également aux Quatre Moulins ; 130 € à La Jarrie. Avec toujours, dans la ligne de mire de la CdC, le simple équilibre budgétaire. Rien d'autre.

Réserves, ateliers relais, pépinières...

Aux Quatre Moulins, trois entreprises sont installées et quatorze en cours d'installation. Il reste une quarantaine de lots, dont cinq pour la construction d'ateliers relais visant à installer progressivement des entrepreneurs grâce au portage financier de la collectivité. Certaines parcelles seront proposées en bail à construire. Une solution locative permettra aussi d'installer une pépinière pour accompagner les jeunes pousses dans leur développement d'activité.

Aux Seizins une parcelle est de même réservée à l'usage d'ateliers relais.

Ateliers relais également implantés à La Jarrie où tous les lots sont attribués. Cependant la CdC en met cinq en réserve de façon à optimiser le foncier, garder la bonne destination du développement économique. Sur l'un de ces lots, elle attendra l'arrivée d'un projet exigeant, porteur d'emplois.





45 ha repris sur les friches :

Le foncier agricole, c'est pas fait pour les sangliers !

Les friches minent le territoire oléronais. Elles couvrent une terre inexploitée, abritent la prolifération des sangliers qui s'attaquent aux cultures.

Elles pourraient un jour être à l'origine d'un départ de feu. Les chasseurs font la chasse aux sangliers, la CdC a ouvert la sienne aux friches.

Elle favorise leur destruction et propose aux agriculteurs les terres réhabilitées.

En raison des risques d'incendie, le défrichage est, dans certaines conditions, une obligation faite aux propriétaires. D'autant plus que, lorsqu'elles se trouvent tout près des habitations où les chasseurs ne peuvent traquer les sangliers, les terres à l'abandon offrent de solides refuges à ce gibier qui prolifère sur l'île de façon inquiétante. De ce point de vue, la pression de tir ne suffit plus. Les associations et la fédération font leur part (700 spécimens abattus chaque année), pourtant les populations sont en constante hausse. Aux propriétaires, à présent, de faire le nécessaire en supprimant l'habitat des cochons sauvages.

La CdC a recensé 2 000 ha de friches sur le territoire et son animateur foncier ne cesse de prospecter. Cela pour cibler les zones concernées afin de prendre contact avec les propriétaires, travail difficile en raison d'un parcellaire local très fragmenté. La démarche consiste ensuite à questionner ces derniers sur ce qu'ils souhaitent faire de leur foncier à l'abandon. Le conserver en programmant

une remise en état, ou bien le vendre à la CdC qui en manifeste la volonté d'achat. Le but étant ensuite de confier cette parcelle en location à un agriculteur qui la mettra en culture. La CdC peut aussi être médiatrice si le propriétaire et l'agriculteur candidat à l'exploitation de la parcelle veulent signer une promesse de vente ou un bail rural. Dans tous les cas, la CdC renforce le dispositif d'un premier débroussaillage dont elle finance et gère le chantier, en accord avec la destination que l'agriculteur acquéreur souhaitera donner à ses nouvelles terres.

Cette année, 45 ha (superficie plus importante gagnée sur les friches qu'en 2021) ciblés par l'animateur foncier de la CdC ont ainsi été remis en culture. Environ 100 000 € ont été consacrés à ce plan de repérage, achat, débroussaillage. Un comité d'attribution réunissant la CdC et les partenaires professionnels de l'agriculture désigne les exploitants candidats les plus pertinents pour recevoir telle ou telle parcelle, souvent voisins de ces friches en recherche de terres supplémentaires. Elles deviennent des prairies ou des terres à maraîchage. Sans attendre que la CdC les sollicite, les propriétaires de friches peuvent prendre contact avec elle afin de s'inscrire dans cette démarche vertueuse pour l'environnement et la relocalisation de l'agriculture sur l'île.



Oléron rebelle

Ce travail de reprise des friches par la CdC a été reconnu au plan national par l'association Un Plus Bio qui lui a attribué son prix dans la catégorie "Friches rebelles". À voir sur la chaîne YouTube de la Communauté de communes de l'île d'Oléron.



Plan Climat d'Oléron... en question(s)!

Le Plan Climat-Air-Énergie (PCAET) est un outil de planification obligatoire voulu par l'État que les collectivités sont en devoir de mettre en œuvre. Consciente des risques climatiques, la CdC a anticipé la démarche dans sa stratégie Oléron 2035, votée dès 2021, en y intégrant son PCAET renommé Plan Climat d'Oléron.

Il n'est pas tombé avec la dernière pluie, mais avec l'appui des Oléronais, des élus, des acteurs du territoire.

L'objectif est de rapidement dégager des actions concrètes à réaliser afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Sans attendre, la CdC a prévu de valider son document cadre dès mars 2023. Pour le nourrir, les élus ont été consultés à plusieurs reprises, notamment pour bien saisir la hauteur des enjeux, examiner les scénarios possibles, esquisser les premières lignes du plan et finalement définir la société qu'ils veulent pour le milieu du siècle.

Les grands axes sont en place : diminuer la dépendance énergétique du territoire ; accélérer la mobilité durable ; préserver et valoriser les ressources naturelles ; adapter les modes de production et de

consommation ; cultiver un territoire innovant, exemplaire... Et singulier : le plan oléronais n'est pas le copié-collé d'un PCAET voisin, il y aura donc un axe lié aux spécificités insulaires et un lot d'actions dédiées ; on pense ici au rôle capital des marais dans la captation du carbone, aux particularités liées au tourisme et aux résidences secondaires, aux déplacements doux ; aux problématiques prégnantes de submersion.

La CdC a sollicité ses habitants

Trois ateliers d'information et de bouillonnement d'idées ont eu lieu au siège. Du 1^{er} mai au 31 juillet, un questionnaire en ligne a reçu les avis et attentes de 287 contributeurs, particuliers et professionnels. Où l'on apprend que 63 % sont favorables au développement du solaire photovoltaïque ; 61 % aux circuits courts et locaux en termes d'alimentation ; 60 % aux transports en commun à l'année...

L'ensemble de cette matière à réflexion est en cours d'analyse. Il en sera tenu compte au moment de finaliser le plan d'action, tout en tenant compte des contraintes réglementaires.

Tout au long de l'année, décrétée par la CdC « Année de l'énergie et du climat » (mai 2022-mai 2023), des événements publics et thématiques sont organisés pour favoriser la prise de conscience et amener la population dans l'action. Parmi eux, « Les jeudis de l'énergie », de 18h30 à 19h30, ont lieu en douze conférences* en ligne, via un lien sur le site de la CdC, sur les questions de potentiel en énergie du territoire, de chaleur renouvelable ; d'électricité décarbonée ; de maîtrise de l'énergie chez soi ; des quatre scénarios visant la neutralité carbone...

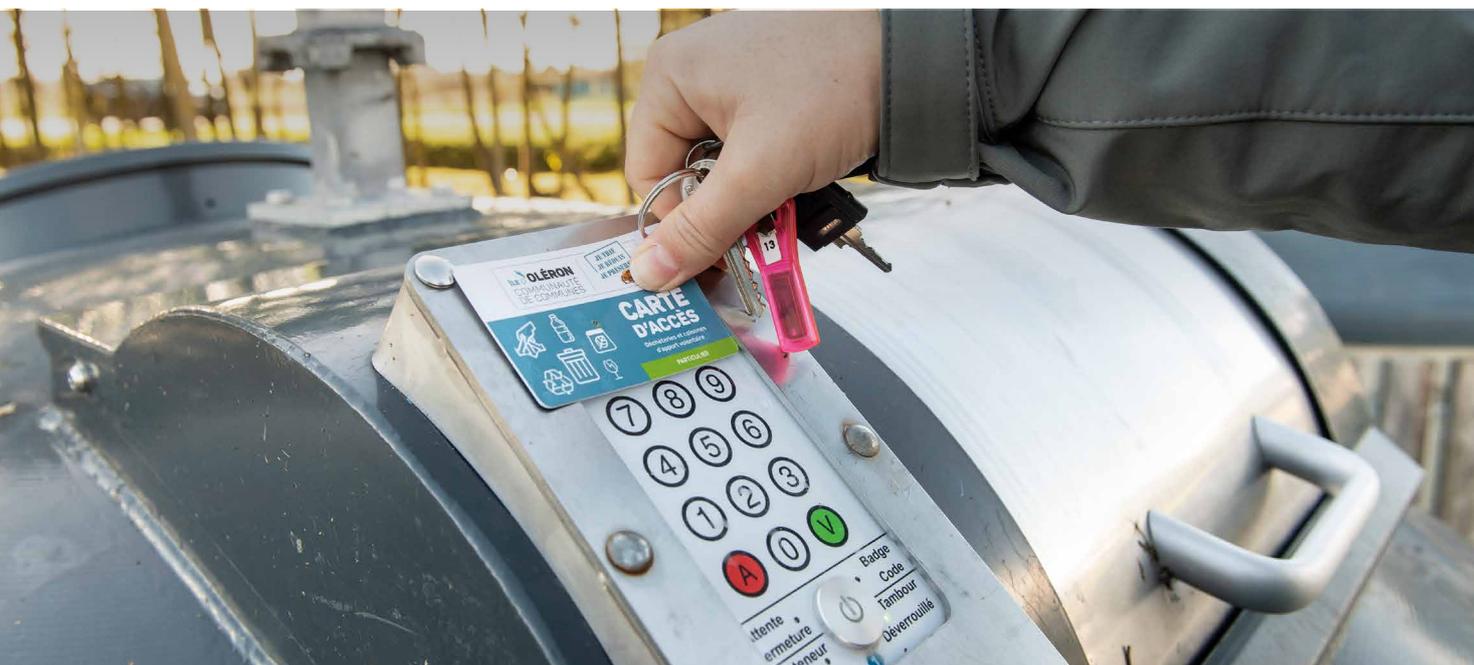
Le 26 novembre le Forum de l'habitat et de l'énergie à la citadelle du Château a quant à lui reçu une belle participation.

*www.cdc-oleron.com > Rubrique Actualités

Sous le Prééo des écoles

Le bien nommé Prééo (Programme de rénovation énergétique des écoles d'Oléron) est mené par le conseiller en énergie partagé de la CdC et des communes. Que toutes les écoles, souvent identifiées comme des passoires énergétiques, soient logées à la même enseigne, tel est le postulat ! Si certaines communes ont déjà initié des travaux, d'autres partent de plus loin. La volonté du Prééo est que toutes arrivent à un bon niveau d'efficacité énergétique.

Devançant la contrainte du "décret tertiaire", la CdC a donc réalisé un diagnostic dans chaque bâtiment. Aux services techniques des communes de se saisir ensuite des données restituées en comité de pilotage, fin octobre, et d'amorcer la rénovation. Isolation, changement des huisseries et de l'éclairage seront utilement accompagnés d'information sur les bons gestes générateurs d'économie d'énergie.



Redevance incitative : facture fictive et phase active !

La redevance incitative (RI) est plus juste : on paie ce que l'on "consomme" d'enlèvement des ordures ménagères (O.M.). Elle sera effective au 1^{er} janvier 2023, au terme d'un galop d'essai couru du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 que la facture pédagogique vient "sanctionner" à blanc ! Elle nous apprend surtout que les Oléronais ont déjà réduit le volume de leurs poubelles et mieux réalisé leur tri. C'est le but de la R.I.

Mais pour commencer, lisez bien cette facture récemment reçue - et réjouissez-vous - vous ne devez pas la payer ! Il s'agit d'une simulation qui permet d'évaluer, avec une utilisation normale de ce service, combien chacun aurait payé en redevance incitative. Une sorte d'entraînement, résultat, en tous points excellent (lire notre encadré) de l'année blanche.

Concrètement à présent, l'objectif premier des usagers oléronais équipés de bacs, est de sortir le moins possible celui des O.M. Jusqu'à quatre fois par trimestre, pas plus, de manière à ne pas devoir s'acquitter d'un supplément à leur abonnement en 2023.

Cette variable sera contenue, de l'ordre de 3 €

Bien entendu, ceux qui auront coûté que coûte besoin d'un ramassage (ou plusieurs) au-delà des quatre compris dans l'abonnement, pourront y avoir accès... en payant ! Cette variable sera contenue, de l'ordre de 3 €. Chacun l'a saisi, le but est de rester dans le cadre et dans le tarif bas du contrat de base.

Pour ceux des Oléronais qui fonctionnent en apport volontaire à l'aide de leur carte, l'intérêt est de ne pas dépasser huit ouvertures par trimestre. Là encore, en cas d'excédent, ils recevront une facturation 2023 majorée.

Chacun doit noter en outre que le nombre de passages à la déchèterie est illimité, mais que l'accès au site n'est autorisé qu'aux porteurs de carte.

Devant la colonne, carte obligatoire !

Au 1^{er} janvier 2023, le code d'ouverture des colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères sera désactivé. L'utilisateur, pour accéder à la colonne au-delà des huit ouvertures annuelles incluses dans l'abonnement, devra avoir sa carte ou bien procéder à l'achat d'un code d'accès à partir du code QR situé sur la colonne. Et cette carte (voir photo), il convient de la positionner correctement : bien à plat et bien collée !

BravOléron

L'ensemble du dispositif se voit déjà dans la poubelle et révèle l'excellent comportement des Oléronais. Ils ont réduit le volume de leurs ordures ménagères de façon considérable comme en attestent les tout derniers résultats. Ils ont mieux trié leurs déchets et mieux utilisé le compostage qui a aussi le mérite de supprimer les mauvaises odeurs. **Le volume des poubelles a diminué de 25 % grâce au tri à la hausse (+38 %) et au verre également (+20 %).**

La CdC avait prévu une diminution de 15%. Avec 10% de plus, elle est très satisfaite et adresse à ses administrés un grand bravø ! ...

Et les bons chiffres, significatifs du fait qu'ils jouent bien le jeu : 12 785 t d'O.M. avaient été collectées en 2019, en 2022 c'est 9 800 t ! Le verre est passé de 2 000 t à 3 000 t, et les emballages de 2 400 t à 3 350 t.



Face aux risques de submersion et à la crise : Survey et PICS, l'avant et le pendant

La CdC dispose de deux outils pour faire face aux aléas, aux enjeux et à ce qui découle de leur addition : les risques... Deux outils pour que cette addition soit la moins salée possible, en termes de submersion notamment. L'un, prévisionnel, se nomme Survey; le second, d'organisation des secours, s'appelle PICS : Plan InterCommunal de Sauvegarde. Ils visent à renforcer la gestion de crise.

Lorsqu'un insulaire évoque la gestion des risques, il parle submersion, érosion, éventuellement feux de forêts; il parle de personnes à sauver, de biens à préserver - habitations, infrastructures, écoles. Ces risques, par nature, l'île les concentre un peu tous, sur fond de gestion du trait de côte et d'adaptation du marais au changement climatique. Voilà pourquoi la CdC s'est tournée vers Survey, précieux outil d'aide à la décision et de gestion de crise mis au point par l'UNIMA (Union des Marais de la Charente-Maritime).

À partir de données Météo France et de celles issues d'observations collaboratives locales, Survey a modélisé 96 tempêtes théoriques et un atlas géographique permettant d'anticiper la survenue et les effets de tempêtes réelles. Donc d'améliorer une réponse à la submersion, aléas ici le plus prégnant quant à l'enjeu humain. Cette prévision à court terme (J-4 à J-20) permet d'imaginer les niveaux d'eau et d'impact.

Au regard des données de Survey la collectivité pourra définir les actions à mettre en œuvre (équipements de défense), dimensionner la réponse de protection des populations, informer les mairies si le déclenchement s'impose de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le programme Survey est en phase de finalisation. La CdC peut d'ores et déjà avoir accès aux prévisions des tempêtes et tout devrait être opérationnel avec l'entrée dans l'hiver.

Une vision intercommunale

Dans le prolongement de Survey, il y a le PICS. Il s'impose aux intercommunalités en 2026 pour l'organisation des secours en cas de submersion, érosion, feu de forêt, risque industriel, etc.

Le PICS d'Oléron, en cours d'écriture depuis septembre, est un échelon supplémentaire, au-delà du PCS, s'inscrivant dans une logique de coordination et de soutien aux communes. Il n'entrave en rien la compétence des élus, il apporte une solidarité et une mutualisation des moyens. Si un maire ne dispose plus d'hébergements d'urgence, la vision globale du PICS sur le territoire - en tête de pont son poste de commandement intercommunal, interlocuteur des services de secours - permettra d'orienter l'accueil des populations.

Dans l'élaboration du PICS, la CdC recense tous les moyens dont elle dispose, définit les modalités d'action, la mobilisation des personnels et matériels de l'intercommunalité - de la pause de batardeaux jusqu'à évacuation des populations - en fonction de la crise, d'ordre naturel ou technologique. Avec à l'appui Numérisk, son logiciel de gestion des risques.

La CdC, dans sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) était déjà organisée face à la submersion. C'est en connaissance des procédures qu'elle met en place le PICS d'Oléron, élargi à d'autres risques. La construction du document sera bien avancée dès l'été 2023. Il sera ensuite acté par l'intercommunalité et par l'ensemble des communes.



Loti

Une vie à son île

Au Musée, 11 février - 10 décembre 2023

Son nom signe des rues, des places, une école, un festival de musique, une soixantaine de livres et bien des aventures de par le monde. Une maison, à Saint-Pierre, où naquirent sa mère et ses tantes, est dite « des aïeules ». Et dans la propriété, au jardin, il repose.

Pourtant Julien Viaud, devenu Loti par la plume, pour reconnu qu'il soit, reste quelque peu méconnu sur son île.

Voilà qui a motivé, en même temps que le centenaire de la mort de l'écrivain (1850-1923), la production de cette exposition par le musée. Et la volonté de rapprocher Pierre Loti, en quelque sorte, de ses voisins de chaque jour. Cela par une meilleure connaissance de sa vie sur l'île et de son œuvre; du personnage complexe qu'il fut: tantôt voyageur, officier de marine, auteur, académicien; tantôt mondain, dandy costumé, photographe. Tout cela piqué d'"imaginaire" protestant, et oléronais toujours. Il le fut par l'enfance, ne l'oublia jamais et y revint sans cesse, sur son île «aux maisonnettes basses, comme blotties contre le sol par crainte des rafales qui soufflent de l'océan».

Ce sont donc ces liens de Loti à Oléron qu'ont voulu montrer les commissaires. Ici son premier voyage et son dernier; les bains à La Brée; Véronique, l'enfantine amourette; ici encore ses tantes qu'il accompagnait au temple*; là les souvenirs teintés de nostalgie, le terreau de l'œuvre, une maison aux volets verts et derrière les murs blancs, au 19 de la rue à son nom, «au pied du myrte, à deux pas du grand palmier, à main gauche...», sa sépulture. Le visiteur trouvera au fil des séquences toutes ces thématiques, augmentées d'un personnage hors du commun, fantaisiste, dans la vie et à l'image, comme le montreront les divers documents

exposés, photographies, cartes postales, costumes, peintures, portraits, bustes et autres objets ayant appartenu aux tantes d'Oléron, venant aussi de descendants, de particuliers, ou prêtés par le Musée de Rochefort. Le tout solidement installé sur les recherches d'auteurs tels Alain Quella-Villéger et Bruno Vercier.

Un Loti sonore sera également proposé à travers des lectures enregistrées par des comédiens et des mises en ambiances travaillées par un scénariste du son.

Le parcours s'achèvera – après les funérailles nationales! - sur un Julien Viaud tel qu'il tient aujourd'hui dans le cœur des Oléronais: ce que son nom évoque auprès de la population, les lycéens de l'île sont allés le cueillir dans le cadre de leur projet d'éducation artistique pour la réalisation d'un petit film. Un collectage de parole nous apprendra que chacun, sans connaître nécessairement son œuvre au fond, est conscient de la célébrité de Loti, oléronais, de l'enfance jusqu'à la fin: «Je n'étais pas né pour m'éparpiller sur toute la terre, m'asseoir au foyer de tous les peuples (...) mais pour rester, plus ignorant encore que je ne suis, dans ma province natale, dans mon île d'Oléron (...) près du petit temple huguenot où j'ai prié, enfant, avec une telle ferveur.»

*Loti a construit son imaginaire autour de cette ascendance. Il a voulu être enterré dans le jardin de la maison qu'il considérait comme un cimetière protestant.





La CdC conduit le Transport à la demande

Jusque-là géré par la Région, le Transport à la demande (TAD) est désormais l'affaire de la CdC qui, depuis le 1^{er} septembre, avec lui a élargi le rayon de sa compétence mobilité. Après un mois d'activité dans les véhicules "La Communauté de Communes vous transporte", le bilan est positif pour ce service public adapté au territoire insulaire et à sa population.

Celle-ci, depuis longtemps, attendait un service efficace et bien ancré sur l'île. Après plusieurs formules testées à divers degrés territoriaux, la bonne vitesse semble avoir été trouvée avec désormais la CdC au volant sur la feuille de route d'Oléron 2035. Le conseil communautaire a voulu s'engager pour la mobilité des Oléronais sur leur territoire et hors saison, ajoutant avec sa maîtrise du TAD une nouvelle pièce à sa démarche vers les mobilités durables, l'égalité d'accès au service public, et contre les exclusions. Si le dispositif estampillé CdC a été remanié par rapport au précédent, c'est pour proposer aux Oléronais 18 points d'arrêt près des services et commerces, des espaces de santé comme de loisirs, sur un maillage élargi à l'ensemble de l'île. Deux nouvelles destinations, Le Château et Saint-Georges, complètent en effet celles vers Saint-Pierre et Dolus. Tout cela à bord de véhicules huit places (dont une PMR) confortables, conviviaux, emmenés par deux conducteurs du cru rodés sur tous les itinéraires.

Les tarifs sont étudiés au plus bas et le service au plus haut. Aussi le succès est au rendez-vous du premier bilan. Sur la période du 1^{er} septembre au 31 octobre, 305 trajets sont comptés. 64 personnes ont utilisé le TAD avec un nombre moyen de 4,8 trajets par personne.

Excellent début qui augure d'une pérennisation du système pour 880 trajets attendus à l'année!

COMMENT ÇA ROULE ?

Il suffit d'appeler le **05 33 09 47 60** au plus tard la veille du déplacement, avant 17h. L'opérateur indique l'heure de prise en charge et se présente au domicile de l'utilisateur qui règle son voyage au conducteur.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

À l'utilisateur :

- 4€ l'aller-retour,
- 2€ l'aller simple.

À la collectivité :

84 000€ de fonctionnement/an aidés à 50% par le conseil départemental.



Isabelle Lienard
au volant

Le TAD, un lien au sens propre du mot

J'ai débuté avec le TAD, embauchée par Wi Transport suite à appel d'offre. Ils voulaient des gens du coin, pour le lien géographique. J'ai postulé, et j'ai été retenue. À l'origine, je suis infirmière, j'ai cette expérience par rapport aux personnes âgées et tous les publics en général, d'un métier de contact. Mais j'aime conduire et rouler et j'ai voulu revenir sur Oléron en 2019 après des années en Haute-Savoie.

Comment considérez-vous le TAD ?

Je connais bien l'île. Quand on connaît on perd moins son temps, on sait modifier l'itinéraire du logiciel, s'il y a des travaux. C'est un métier de contact, j'ai besoin de ça. C'est du social intelligent et du service public... Une nécessité sur Oléron où les gens sont parfois isolés quand les vacanciers sont partis. Je transporte une jeune femme avec son bébé, aussi bien qu'un jeune couple sans voiture ou quelqu'un qui part faire des courses ou récupérer son propre véhicule au garage ou aller nager à Iléo...

Il y a une relation de proximité avec les gens ?

Il y a du lien et une relation de confiance. Le TAD se développe grâce au bouche-à-oreille qui fonctionne et aux flyers que l'on distribue partout avec mon collègue.

Qu'en pensent vos passagers ?

Tout le monde est très content. C'est presque familial, il y a une complicité et dialogue entre les gens qui se retrouvent lors du transport. La loi de mobilité de 2021 nous a ouvert ce type d'horizon, pour les personnes jeunes comme âgées. On a besoin du contact et de gens de tous milieux, le transport assure ce lien et ça adoucit l'isolement.

On espère que ça se développe et que ce soit pérenne car les chiffres sont au beau fixe et les objectifs dépassés.

INFO/INTOX

La CdC vous répond !

Je peux me servir du broyat qui se trouve à côté du bac d'apport du composteur partagé et l'utiliser dans mon jardin. J'ai aussi le droit d'apporter mes déchets verts dans le composteur...

L'école n'est plus obligatoire jusqu'à 16 ans... Elle est obligatoire jusqu'à 18 ans !

Je peux avoir accès aux caméras vidéo des déchèteries afin de voir s'il y a du monde et de pouvoir m'y rendre dans des tranches horaires de moindre fréquentation.



INFO!

On a beaucoup dit que l'instruction (et non l'école) était obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est désormais plus... Tout jeune, jusqu'à 18 ans, doit suivre soit un cursus scolaire, soit une formation professionnalisante, soit avoir un emploi ou attester d'une recherche d'emploi. Il peut aussi effectuer un service civique. La Mission locale contrôle ces obligations et accompagne le jeune sur le chemin de l'insertion. En clair, un jeune n'a pas (plus) le droit de ne rien faire. C'est la chasse au décrochage entre 16 et 18 ans.

Pour ceux sortis du cursus, il y a entre autres le programme Promo 16-18 de l'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) qui propose un accompagnement vers l'insertion sociale, professionnelle, ou la définition d'un projet.

**Contact: BIJ,
9 av. de Bel-Air
à Saint-Pierre,
05 46 76 63 07**

INTOX!

L'accès aux images, dans le cadre du droit à l'image, est strictement réservé aux agents de la CdC dans des conditions particulières. Contrairement au pont où elles ont été disposées afin de prendre connaissance du trafic sans plus de détail sur les personnes, les caméras dans les déchèteries sont exclusivement là à des fins de vidéo surveillance. L'accès aux images qu'elles produisent est interdit. Celles-ci ne peuvent servir à la CdC et à la gendarmerie qu'en cas de vol, dégradations nocturnes, dépôts sauvages; d'accidents ou altercations.

Les heures de moindre affluence sont relatives et fluctuantes – il est bien rare qu'il n'y ait personne à la déchèterie – et peuvent plutôt se situer en fin de matinée et fin d'après-midi.

Rappelons que les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50 et le dimanche matin du 1^{er} avril au 30 octobre de 9h à 11h50. Dans toutes ces tranches horaires, qu'on se le dise... Il y a des moments moins fréquentés que d'autres !

INTOX!

Ce broyat de bois est fourni par la collectivité et sert à recouvrir systématiquement les apports. Cela pour éviter les nuisances, mauvaises odeurs, arrivée massive de mouches, et favoriser le compostage. Il n'est pas du tout destiné à être emporté à des fins personnelles de paillage des jardins et des plantes en pots.

Quant aux déchets verts ils n'ont rien à faire là.

Ce composteur est exclusivement destiné à recevoir les déchets alimentaires des foyers qui ne peuvent pas composter chez eux.

La CdC a réalisé des vidéos pédagogiques et drôlatiques sur le compostage, à voir sur Facebook Oléron Zéro Déchets, en trois épisodes d'une web série haletante!

Jean-Claude Pelletier

EN MER ET SUR LA TERRE, DU SAUVETAGE À LA SAUVEGARDE



C'est-à-dire que nous,
les Oléronais,
on est des amphibiens.
On a un pied sur la terre
et l'autre sur la mer !

Il fut longtemps capitaine au long cours. Et lorsque cela prit fin, président de la SNSM. Et depuis toujours, intimement attaché au patrimoine maritime. Au point de participer à une suite associative au chantier naval Robert-Léglise... On y ajoute la pêche et la pratique de l'aquarelle. Le tout ramassé en deux mots et un seul homme : Jean-Claude Pelletier, la passion, la mer !

« C'est-à-dire que nous, les Oléronais, on est des amphibiens. Un pied sur la terre, l'autre sur la mer ! ».

Voilà qui colore d'emblée ce sympathique personnage qui a traîné, dit-il, « [ses] galoches sur les mers du monde, remonté le seaway jusqu'au lac Supérieur... Et le canal de Mozambique, et la côte occidentale d'Afrique que je faisais pour le bois, le café, le cacao... ».

Il est vrai qu'une enfance à l'ourlet des vagues peut donner envie de gagner l'horizon !

À moins de 17 ans ce fut la pêche à La Cotinière, l'école d'apprentissage maritime, puis les concours des écoles nationales de marine marchande – Paimpol, Saint-Malo, Marseille, des périodes en mer, et de nouveau Saint-Malo, le brevet de capitaine. « À cette époque on faisait à la fois officier technicien et le commandement de pont ». Jean-Claude Pelletier à tous les étages du navire ! Et sur tous ceux de la compagnie Delmas, quatre mois sur l'eau.

Ainsi revient-on en terre de retraite à 54 ans d'âge, se disant que rien n'est fini. « J'avais promis à un ancien président de la SNSM que lorsque je serais disponible (mais j'étais déjà rentré comme équipier canotier), je prendrai la relève. » Une promesse, ça se tient. « J'ai fait quinze ans, quasiment toutes les sorties,

dont douze de présidence. C'était normal de mettre mes connaissances au service de la société. » Il faut de tels hommes, dans le cocasse, comme dans le drame. « Quand on va chercher quelqu'un que l'on connaît depuis l'enfance et qui malheureusement, ben... ». Silence. Mauvais souvenir du naufrage du Pepe Roro. La station de La Cotinière est à ce titre particulière : 70% des sauvetages sont à destination des professionnels. Avec toujours, malgré les précautions, « La peur de perdre quelqu'un en intervention parce qu'on travaille parfois dans des conditions extrêmes, liées à la mer, à ses états d'âme ».

Rattrapé par la limite d'âge, Jean-Claude a dû raccrocher le gilet voici 10 ans. Mais sur tout le reste, il est resté actif. À 75 ans, il apporte encore son aide, son savoir. L'ami Roland Ricou, à ses côtés, confirme : « Jean-Claude, c'est une passion ! »

De père en fils

Cette passion vitale s'incarne aussi depuis près d'un demi-siècle dans le patrimoine maritime. En 1976, parallèlement à sa carrière au long cours, il adhère à Bateaux Traditionnels entre Loire et Gironde et restaure son premier. « Puis, à un pépé de La Cotinière, j'ai racheté un typique de chez nous construit en 1909 au chantier Larrieu. Argo, sloop à baignoire, était destiné à la pêche des homards au casier, mais il a aussi pêché la sardine, les huîtres, les pétoncles à la drague, les crevettes. »

Avec Jean-Claude, Argo pêche encore. « J'y étais hier ! On attrape des crevettes, des bars. » Et des homards ?... « Chuuut ! ».

Sauvegarder, c'est aussi amener les petits navires patrimoniaux vers le classement aux monuments historiques. « On a fait beaucoup de recherches, on a engrangé des photos, des documents, du matériel à l'abandon, interrogé les anciens qui ont connu cette navigation à la voile. J'ai collecté tout ce que j'ai pu. »

En 1994, sans succession, le chantier Légglise a fermé. Le dernier d'une longue lignée de constructeurs de bateaux de travail et de plaisance a donné les clés au Château-d'Oléron. Mais la commune n'avait pas vocation à faire tourner l'antique scie à ruban. « Elle est restée propriétaire, et avec des collègues on a monté une association pour faire vivre le chantier. » Réhabilité, le site s'est étoffé avec des cabanes dédiées à la voilerie, une salle d'expo, de réunion... « Chacun amène ses compétences. Bien souvent on restaure des bateaux qui nous sont donnés. »

Dans la "succession" Légglise se trouvaient plus de cent plans que Jean-Claude Pelletier a décalqués dans ses moments de liberté. Le patrimoine a grossi de nombreuses pièces d'accastillage témoignant des techniques d'autrefois ; de la dernière pinasse à sardines de La Cotinière ; et de Notre-Dame de la Clarté qui a reçu 3000 heures de soins. « Maintenant on navigue avec. Pour un bateau d'association y a pas meilleur, on est pas à l'étroit ! »

Grâce à tout ce travail, le chantier est désormais inclus aux 11 sites d'exception labélisés Explore Oléron*.

Cet intérêt pour le patrimoine rappelle Jean-Claude au souvenir de son père, membre fondateur des Amis du Musée. « L'histoire de l'île, je suis un peu tombé dedans étant jeune. Mon père a été l'inventeur du polissoir aujourd'hui conservé au Musée. » Une pierre au milieu d'une vigne qui gênait le travail des vigneron est devenue, sous l'œil paternel expert, une pièce unique du néolithique insulaire. Tel père, tel fils encore : Jean-Claude peint. « De magnifiques aquarelles ! » assure Roland. Doit-on en préciser les thèmes, les couleurs ?... Les gens de mer, la mer les tient en tout. Et à vie.

www.explore-oleron.com

Nos rendez-vous

● 05 et 19 janv.
02 et 23 fév.
09 et 23 mars
06 avril



EN LIGNE VIA ZOOM,
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Les jeudis de l'énergie

La série de conférences en ligne et en direct, consacrée à l'énergie renouvelable et/ou décarbonée, se poursuit en 2023. Grâce à l'intervention de spécialistes, ces conférences ont vocation à apporter les informations précises, indispensables et adaptées aux problématiques du territoire.

Le détail des sujets abordés est à retrouver sur le site de la Cdc : www.cdc-oleron.com. Ces conférences ont lieu à 18h30.

● Janvier



Parents, enfants : autour des écrans

Un mois d'ateliers, d'animations et de conférences autour des écrans au sein de la famille. Jeux vidéos, réseaux sociaux, écrans... il s'agit s'informer et d'échanger sur les avantages et les inconvénients de ces supports et leur place dans nos vies ! Retrouvez le programme complet sur cdc-oleron.com

● Février

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON



Mois de l'engagement citoyen

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) consacre un mois à l'engagement citoyen et associatif (Faire un service civique, donner du temps pour les autres, créer son association...). Le BIJ répondra à toutes vos questions autour d'ateliers. Rendez-vous également sur l'Instagram du BIJ.

● 11 Février – 10 décembre

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON



Loti, lié à son île

À l'occasion du centenaire de la mort de l'écrivain Pierre Loti, le musée de l'île d'Oléron consacre une exposition temporaire à la vie et à l'œuvre de ce personnage complexe qui fût intimement lié à Oléron. Plus d'infos : www.musee-ile-oleron.fr

● Du 12 au 18 février

Séjour Multi-Glisse

Ouvert de 7 à 16 ans, le séjour multi-glisse permettra de découvrir le milieu montagnard, au travers des sports de glisse, mais également chiens de traîneaux, raquettes ou encore biathlon... Inscriptions le 14 janvier à 9h30 à la CdC (dossier à retirer en ligne ou à la CdC).



● Dimanche 5 mars

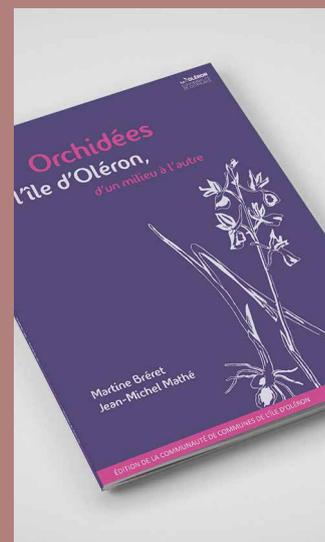
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Visite gratuite du musée

En solo, en famille ou entre amis, découvrez le Musée de l'île d'Oléron, sa collection permanente et son exposition temporaire consacrée à Pierre Loti. Entrée libre de 14h à 18h. ☎ 05 46 75 05 16

● Idée cadeau

PARTOUT SUR L'ÎLE
DANS VOS LIBRAIRIES



Orchidées de l'île d'Oléron

Édité par la CdC, le livre de Martine Bréret, spécialiste des écosystèmes littoraux, et Jean-Michel Mathé de la Société française d'Orchidophilie.